

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2021/2022

Date de convocation : 11/02/2022

Présidence de : BOISSON FLOC'H Hervé

Quorum : 16

Nombre des présents : 19

Nombre d'absents excusés : 6

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision

page

**Numéro
d'acte**

**Pièces
jointes**

**Avis
Vote
Extrait
Motion**

désignation N°

Monsieur Boisson Floc'h ouvre la séance à 18H15

Quorum atteint 17 Présents

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Adoption du précédent PV de CA

VOTANTS : 17 POUR : 17 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

(2 absents en début de séance)

Ordre du Jour

Adoption PV Conseil d'administration Jeudi 25 Novembre 2021

I VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

1.1 Préparation rentrée 2022

1.2 Répartition de la Dotation Globale Horaire

1.3 IMP, Présentation, pour avis, des missions et des modalités de mise en œuvre des Indemnités pour Mission Particulière dans le cadre de l'enveloppe notifiée

II FONCTIONNEMENT GENERAL

2.1 Annexe règlement intérieur casiers

III VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

3.1 DBM (décisions budgétaires modificatives)

IV QUESTIONS DIVERSES (à déposer 48 heures en amont)

- Information du CA: Travaux urgents Collège Jean Rostand suite
- Chauffage sur l'aile technologie
- Poste aide laboratoire
- Agents de la collectivité territoriale demande d'entretien

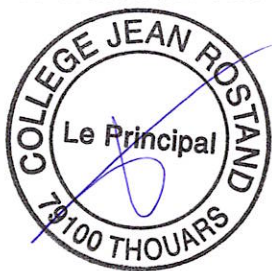
Documents annexes transmis

- Projet de DGH
- Répartition prévisionnelle des IMP
- Annexe règlement intérieur « casiers »

Signatures

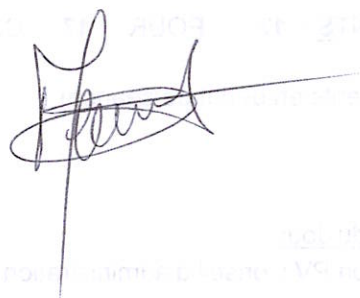
Le Président

H BOISSON-FLOC'H



La Secrétaire

P MÉNARD



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 10 FEVRIER 2022

NOM, PRENOM, FONCTION	PRESENT	ABSENT	EXCUSÉ	REPLACÉ PAR	ÉMARGEMENT
1°) Président M. BOISSON-FLOC'H Hervé, Principal	X				
2°) Représentants de l'Administration Mme BONNEAU DARMAGNAC Marie-Christine, Principale adjointe M. GIRAULT Christophe, Directeur adj. de l'E.G.P.A M. COMOLE Jean-François, C.P.E M. LE CORRE Ronan, Gestionnaire	X X X X			<i>Mme Bernaud</i>	
3°) Représentants des Collectivités Territoriales M. CHAUVEAU Philippe, représentant du conseil départemental Mme MAHIET-LUCAS Esther , représentante du conseil départemental M. BRUNET Martial représentant de la communauté de communes Mme LANDRY Catherine, représentante de la ville de Thouars	X	X	X		
4°) Personnalité qualifiée M. FUZEAU Bruno					
5°) Représentants des personnels de l'établissement M. BLANC Yannick, professeur Mme BONNAUD Morgane, professeur Mme SOUCHET Sonia, professeur Mme GOARDET Sophie, documentaliste M. COLINET Mathieu, professeur M. BOURDET David, professeur Mme BECOT Charlotte, assistante d'éducation M. ROUSSEAU Frédéric, chef cuisinier Mme DRAPEAU Patricia, infirmière Mme MENARD Patricia, adjointe administrative	X X X X X X X X X X	X	X	<i>Mme Tornier</i>	
6°) Représentants des Parents d'Elève Mme VERGE-GONORD Sarah Mme BRIFFAUT Sigrid Mme GUILLE Nelly M. MUSSET Yoann M. ONILLON Josérito Mme GAUTHIER Caroline M. GUILLOTEAU Christophe	X X	X X X	X X X		
7°) Représentants des élèves _CIVRAIS Anaïs, élève de 3° C CHAMPALOU Jade, élève de 4° G VIENNE Tanguy, élève de 4° G	X X				

I -VIE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE

1-1 Préparation rentrée 2022

Projection des structures prévisionnelles pour l'année 2022-23

Dotation reçue le 14 Janvier :

La structure du collège Jean Rostand arrêtée pour la rentrée 2022 est la suivante :

- Niveau 6ème : 105 élèves – 5 divisions
- Niveau 5ème : 92 élèves – 4 divisions
- Niveau 4ème : 71 élèves – 3 divisions
- Niveau 3ème : 110 élèves – 5 divisions

La structure de la Segpa Jean Rostand arrêtée pour la rentrée 2022 est la suivante :

- Niveau 6ème : 30 élèves – 2 divisions
- Niveau 5ème : 30 élèves – 2 divisions
- Niveau 4ème : 29 élèves – 2 divisions
- Niveau 3ème : 29 élèves – 2 divisions
- Niveau 6ème : 30 élèves – 2 divisions

Concernant le dispositifs ULIS, le service de la DOSES nous informe que les élèves ULIS sont comptabilisés dans les prévisions d'effectifs ci-dessus.

La dotation horaire globale du collège Jean Rostand s'élève à 545 heures avec pour répartition

500 HP (heures postes) et 45 HSA (heures supplémentaires annuelles).

En outre, le service de la DOSES nous précise que la dotation globale horaire comprend 3 forfait(s) au titre de l'association sportive (AS).

Une 5^{ème} classe de 6^{ème} est prévue à la rentrée 2022 à 105 élèves.

1.2 Répartition de la Dotation Globale Horaire

Projection du projet de DGH

Calendrier de travail de cette DGH :

La répartition de la DGH actuellement a été présentée en conseil pédagogique et doit être votée au CA :

- Cela influe directement sur les postes d'enseignants TZR (BMP bloc de moyens provisoires).

- Pour permettre les partages avec les autres établissements en poste fixe à J. Rostand ou dans d'autres établissements qui doivent effectuer un complément de service à l'extérieur/ CSR-CSD (compléments de services donnés et reçus). La répartition peut être amenée à bouger sur la répartition des HSA entre discipline, lors de la construction des services

Calendrier :

- Réception des DGH en établissement : Vendredi 14 janvier au soir

Envoi du projet de répartition : le Mardi 25 janvier - début des échanges avec les équipes en fonction des situations des disciplines .

- Conseil pédagogique 4 : jeudi 27 janvier – 18h
- Conseil pédagogique 5 : Mardi 1 février –18h
- Réunion de dialogue social, représentants des personnels: vendredi 4 Février -13h

Remontée du Conseil pédagogique à la DOSES: Vendredi 4 Février

- CA 3 : Jeudi 10 Février -18h
- CA complémentaire si besoin : Jeudi 3 Mars – 18h
- Remarque : CA Compte financier : 22 Mars – 18h (date imposée par l'agent comptable)
- Remontée des votes du CA sur la DGH : Mardi 15 Mars

Collège section d'enseignement général et professionnel adapté :

- Niveau 6ème : 30 élèves – 2 divisions
- Niveau 5ème : 30 élèves – 2 divisions
- Niveau 4ème : 29 élèves – 2 divisions
- Niveau 3ème : 29 élèves – 2 divisions

La dotation horaire globale de la SEGPA du collège Jean Rostand s'élève à 261 heures avec pour répartition 245 HP et 16 HSA.

-Besoins similaires/ dotation inchangée

- Présentation du projet de répartition

-Répartition proche de l'an passé / variation sur les demandes en HP PLC (professeurs de lycées et collèges)

VOTANTS : 19 POUR : 19 CONTRE : 0 ABSENCE : 0

Collège enseignement général :

La dotation 2022-2023 : 17 classes

Les ressources en HP collège EG 513 postes, supérieures à notre structure actuelle en lien avec la baisse d'effectifs (démographie et carte scolaire) liée au nombre de classes (près de 600 élèves au total, il y a 5 ans, pour 19 classes en EG, il y a 3 ans).

Monsieur Boisson Floc'h présente le avec ses éléments :

- Heures réglementaires d'enseignements et les options
- Ventilations des heures liées aux parcours-EPI
- Heures de suivi de classes 6^{ème}
- Heures d'AP demandées par les équipes
- Heures d'accompagnement piscine
- Variables entre disciplines EPI/ACC (heures d'accompagnement des élèves) /Heures de suivi 6ème
- HSA (heures supplémentaires annuelles) disponibles 0h30 / maintenant faible / dotation : IMP et transformation en HSE + nouvelle demande d'AP 1H en anglais sur le niveau 5^{ème} arrivée après CP5

Les classes de SEGPA ont des besoins pédagogiques propres en lien avec les besoins des élèves et les compétences des professeurs des écoles.

L'AP, les ACC, les EPI, enseignements scientifique et technologique en 6^{ème} équilibrent les services et répartissent les HSA sur les disciplines (ou permettent dans certaines matières d'éviter des partages de poste)

Les ACC apparaissent sur la DGH : identifiés sur les moyens attribués et fléchés sur des matières en fonction des collègues volontaires pour constituer une équipe dès le début d'année (mise en place d'une cellule de travail en équipe). La répartition peut évoluer sur ces moyens.

La dotation également peut changer en fonction de la structure, s' il y a perte ou ajout d'une classe comme l'an passé.

Arbitrage et choix

Proposition faite par Monsieur le principal et proposée en conseil pédagogique

Retour poste complet en Lettres.

Retour poste complet SVT.

Choix quasi similaires à ceux opérés l'an passé en janvier concernant les partages en mathématiques et Technologie.

Réflexion sur l'ouverture d'une option Langues et Culture Européennes : le problème des HP qui se posera si ouverture à moyens constants.

Enjeu : garder 5 classes de 6^{ème} / inscriptions de juin !!!

Question de Mme Vergé-Gonord : est ce qu'il y a une incidence sur le nombre d'enfants arrivés en 6^{ème} de ne pas faire de Portes Ouvertes depuis 2 années ?

Monsieur Boisson Floc'h répond qu'il est difficile de le quantifier. Des flyers vont être apportés dans les écoles primaires, des interventions de la direction sont programmées, venue des écoles primaires sur une demi-journée pour découvrir le collège.

Choix soumis au CA du 10 février :

- Absence de poste en Allemand: 8 HP demandées.
- Besoins en Anglais / EG + EGPA : 6 HP demandées
- Besoins en Espagnol (1 poste seul): 9 HP demandées
- Besoins en HG plus importants que l'apport (mais si demande de BMP baisse des HP sur l'établissement donc nécessité d'en rendre plus en CSD (complément de service donné sur les autres matières).
- Apports en Mathématiques légèrement supérieurs : 8 HP données (écart de 1 lié au gain d'1HP donnée par l'ULIS à la SEGPA)
- Sciences et Technologie 5 postes (ils sont liés/ ST en 6^{ème} – supérieurs à nos besoins) : 12 HP données en Technologie - SVT : 3HP données en SEGPA
- Besoins en EPS/ EG + EGPA : demande de 14HP

VOTANTS : 19 POUR : 19 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

1.3 IMP : Présentation, pour avis, des missions et des modalités de mise en œuvre des Indemnités pour Mission Particulière dans le cadre de l'enveloppe notifiée

Projection des IMP prévisionnelles pour l'année 2022-2023

Le non cumul des missions a été évoqué par les représentants du personnel

Autres besoins identifiés au sein de l'établissement : coordinations disciplinaires en HSE – rémunération en fin d'année de l'investissement sur des projets, des clubs, l'accueil des classes de CM2 sur des cours de découverte d'option, cela correspond à 3 ou 4 HSA transformées en HSE restantes sur la DGH dans l'idéal.

II – FONCTIONNEMENT GENERAL VIE DE L'ETABLISSEMENT

2 – 1 Annexe règlement intérieur casiers :

Projection et lecture de cette annexe.

Monsieur Comole précise que vendredi 11 février un message sera fait sur Pronote pour informer les parents que ces casiers seront réservés aux élèves de 6^e et 5^e (allègement des cartables).

Madame Vergé-Gonord informe que les cartables des élèves de 4^e et 3^e sont aussi très lourds.

VOTANTS : 19 POUR : 19 CONTRE : 0 ABSENTION : 0

III – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

Madame Bernard Virginie, qui remplace Monsieur Le Corre Ronan jusqu'au 1^{er} mars 2022 précise que 3 DBM pour information ont été effectuées depuis le dernier conseil d'administration (pas de vote) :

Ces DBM concernaient :

1^{er} : Les opérations de fin d'année :

- La dernière régularisation des frais scolaires du 1^{er} trimestre
- Les variations de stocks
- La régularisation du quotient familial et des crédits nourriture

2^e 2 subventions du département :

- Une subvention de 3 552,96 € pour l'achat d'une balayeuse afin de faciliter le travail des agents.
- Une subvention de 1 556 € du FCSH (fonds communs service hébergement) pour la réparation du broyeur de la restauration. Cette subvention représente 80 % du coût de la réparation.

À titre d'information :

Nous aurions également dû effectuer une DBM pour vote à hauteur de 11 055,97 € afin de régulariser une dépense prévue sur 2021 qui n'a pas pu être prise en compte avant la clôture de l'exercice comptable. Il s'agit des casiers des élèves dont la livraison était prévue début décembre. Les délais de livraison n'ont pas pu être tenus du fait de la situation sanitaire et les casiers ont finalement été livrés mi janvier.

Pour mémoire, les crédits ouverts en 2021 sur OPC (investissement) se montaient à 91 805,17 € et nous avons utilisé 25 267,63 €. Les crédits ouverts et non utilisés sur 2021, 66 527,54 €, ont été reversés dans les réserves. Il nous faut donc demander un prélèvement sur les fonds de roulement pour rouvrir les crédits prévus cette dépense. Cette demande ne peut pas se faire avant le conseil d'administration du compte financier du 22 mars 2022.

IV – QUESTIONS DIVERSES

1 Travaux urgents collège Jean-Rostand : durant le désamiantage des logements, il y a eu des nuisances sonores avec les deux groupes électrogènes. Monsieur Boisson Floc'h est allé présenter des excuses au non du Conseil Départemental auprès des voisins.

Il n'y a toujours pas de chauffage dans deux logements de l'établissement. Concernant les plafonds filtrants des techniciens sont attendus aux prochaines vacances. La chaudière principale est en arrêt du fait de la panne du moteur d'évacuation des gaz brûlés. Nous fonctionnons sur la chaudière auxiliaire.

2 Chauffage sur l'aile technologique :

Température de 14 à 16 degrés certains jours. Les professeurs demandent une expertise, ce signalement est fait depuis une dizaine d'années. Monsieur le principal prendra attache avec les services du département.

3 Poste d'aide de laboratoire :

Départ en retraite de Madame Houtekins Nelly fin décembre. A ce jour, elle n'est pas remplacée

Voir le courrier des professeurs de SVT et Sciences Physiques pour le remplacement.

Le poste est partagé entre notre collège et le collège MTA, 20 heures semaine chacun.

La DIPEAR avait informé que le poste sera passé au mouvement.

4 Demande d'entretien des agents de la collectivité territoriale :

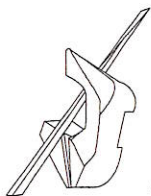
Les agents demandent un temps d'échange avec les responsables du département

13 agents étaient en grève le 27 janvier 2022. Monsieur Boisson Floc'h précise que l'équipe est formidable et soudée et que chacun a donné plus depuis la crise Covid.

Remerciement à Madame Lavigne, agent d'accueil qui a géré tous les nombreux appels parents par rapport aux différents cas contacts des élèves positifs et la désinfection et l'aération des bureaux et salle de réunions plusieurs fois par jour.

Monsieur Boisson Floc'h échangera avec Madame Mahiet Lucas prochainement à ce sujet.

Fin de la séance 20H25



Collège Jean Rostand, THOUARS

RÈGLES D'UTILISATION DES CASIERS

Des casiers sont attribués par **BINOME** uniquement aux sixièmes et cinquièmes demi-pensionnaires (et d'autres élèves sur avis médical). Les externes devront utiliser la bagagerie dans le hall. Ces casiers sont à la disposition de ces élèves qui en feront la demande pour l'année scolaire.

➤ Accès aux casiers

Ils peuvent y accéder aux moments de la journée énumérés ci-dessous :

À leur arrivée au Collège entre 8h00 et 8h25.

Aux récréations

La pause méridienne

A 16h00, les élèves qui prennent le transport scolaire doivent récupérer leurs affaires dans les casiers.

A la fin de la journée pour les élèves qui ne prennent pas le bus.

Il est interdit d'aller aux casiers entre deux cours.

➤ Utilisation des casiers

Avant la première heure de cours : ils déposent leurs affaires de l'après-midi afin de se délester. L'après-midi, ils font l'échange et déposent leurs affaires du matin.

Ils doivent fermer à clé leur casier ; ils ne doivent pas oublier de le vider quand c'est nécessaire. Attention : les cadenas à code sont fortement déconseillés.

Il est fortement conseillé d'avoir un double des clés à la maison (en cas de perte de la première clé).

En cas de perte des clés, un personnel viendra couper le cadenas pour rendre accessible le casier ; un nouveau cadenas devra être rapidement remis par vos soins.

Le casier est attribué nominativement : il est interdit de changer de casier. Si un casier est trop haut pour l'élève ou endommagé en cours d'année, ils doivent le signaler à la Vie Scolaire.

Aucun collage, dessin, personnalisation du casier ne sera autorisé.

Des vérifications du contenu des casiers se feront dans l'année, à l'improviste, par le personnel de Direction ou de la Vie Scolaire. Seules des affaires scolaires doivent s'y trouver (aucune denrée alimentaire ou objet précieux, l'établissement décline toute responsabilité en cas de disparition, de vol ou de dégradation des éléments personnels à l'intérieur du casier).

Avant les grandes vacances, les cadenas devront être retirés et les casiers vidés et nettoyés. Tout cadenas laissé sera coupé.

CA 10 février 2022

Question diverse relative aux problèmes récurrents de chauffage dans les salles de technologie du collège

« Serait-il possible de bénéficier de travaux d'amélioration du chauffage pour les salles de technologie ?

Aux jours les plus froids, les températures y varient de 14 à 16°, ce phénomène est observé depuis plusieurs années avec des remontées régulières sans traitement du problème à ce jour. Il est très difficile et pénible pour les élèves comme pour l'enseignant de travailler dans ces conditions, avec des conséquences sur la santé et les apprentissages (endormissement, rhume...) . Nous sommes obligés de garder nos manteaux, parfois nos gants pour faire le cours normalement. Des solutions peuvent être mise en place : abaissement des faux plafonds, isolation intérieure des murs latéraux, redistribution des éléments de chauffage... une expertise nous semble primordiale, sans esquiver encore une fois ou repousser ce qui est signalé depuis une dizaine d'années ! »

L'équipe des professeurs de technologie."

Qu'en est-il du remplacement de Mme HOUTEKINS, technicienne de Laboratoire au sein de notre établissement ?

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous tenons à vous faire part d'une situation qui nous inquiète.

En effet, madame HOUTEKINS Nelly, personnel technique de laboratoire, en poste partagé au collège Jean Rostand et au collège Marie de la Tour d'Auvergne, a fait valoir ses droits à la retraite le 31 décembre 2021.

Ce poste a toujours été partagé entre 2 collègues pour faire face à la charge de gestion de laboratoire et à l'organisation des travaux expérimentaux inhérents à la Physique-Chimie et aux Sciences de la Vie et de la Terre. Madame HOUTEKINS effectuait un minimum de 20 heures par semaine dans chaque établissement soit 40 heures hebdomadaires.

Les missions qui lui incombent étaient multiples : assistance à la préparation des TP auprès des professeurs, préparation du matériel expérimental avec mise en place et enlèvement du matériel scientifique dans les salles et mise en sécurité des postes de travail, entretien courant du matériel ainsi que sa réparation, tenue du cahier de laboratoire, gestion des stocks et suivi de commandes, mise en sécurité des lieux et évacuation des déchets. Cela représente donc une lourde charge de travail qu'il nous est difficile d'assumer en plus des nôtres. En effet, les temps de récréation et de pause méridienne qui nous permettaient d'échanger avec nos collègues sur des points pédagogiques sont désormais utilisés dans la préparation des manipulations, le rangement et le nettoyage du matériel. Avec cette charge supplémentaire, il nous sera plus que difficile de proposer aux élèves autant d'activités expérimentales que les années précédentes afin de satisfaire aux exigences du BO et de contribuer à l'attractivité des enseignements scientifiques pour susciter le plaisir d'apprendre et de pratiquer ces disciplines.

Au sein de notre établissement, les 6 professeurs avec HSA en Physique-Chimie et en S.V.T, sont en charge de 24 classes sur les 4 niveaux (soit environ 488 élèves), n'incluant pas d'heures dédiées à la gestion du laboratoire. De plus, notre établissement a la particularité d'être classé REP et d'avoir une section EGPA (Enseignement Général et Professionnel Adaptée), la section la plus importante du département. Le maintien du poste de personnel technique de laboratoire au sein de notre établissement est donc essentiel. D'autre part, le grand nombre d'élèves implique une lourde charge de suivi, d'évaluations et nous ne voudrions pas renoncer à offrir à nos élèves une pratique expérimentale régulière et de qualité.

En conséquence, nous nous inquiétons de l'absence d'une personne suite au départ de Madame HOUTEKINS actuellement et à la prochaine rentrée scolaire. Nous demandons l'assurance du remplacement de Madame HOUTEKINS.

En vous remerciant de prendre en compte nos inquiétudes et nos contraintes, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de notre considération distinguée.

Mme Edwige CROMBEZ, professeur de Physique-Chimie en EGPA
Mme Mathilde VINA, professeur de Physique-Chimie en EGPA
Mme Ludivine MICHENEAU, professeur de Physique-Chimie
M Yannick BLANC, professeur de SVT en EGPA
Mme Emilie BEAUMONT, professeur de SVT
Mme Sonia SOUCHET, professeur de SVT

Sujet : Questions diverses à soumettre au conseil d'administration

Les 13 agents du collège Jean Rostand étaient en grève le jeudi 27 Janvier, du jamais vu dans cet établissement.

Nous sommes démotivés, les salaires n'augmentent pas, gel du point d'indice depuis 11 ans, pourtant nous sommes toujours de plus en plus sollicités , et depuis maintenant 2 ans, nous ne relâchons rien face au covid, pour protéger au mieux, l'ensemble de la communauté éducative. De plus aucune reconnaissance par rapport au poste occupé !! avec responsabilités ou pas, le salaire est le même, voir moins selon l'ancienneté, Un ras-le-bol s'installe !!!!

Nous trouvons une injustice, par rapport à nos collègues des lycées, pour un travail équivalent, salaire plus élevé à la région. Le personnel du département cherche donc à muter vers les lycées

Nous aimerions avoir un temps d'échange avec nos responsables pour en débattre.

L'équipe des agents du collège Jean Rostand

